Un projet exemplaire pour assurer la souveraineté alimentaire au Rwanda

François-Xavier Kajyabwami, président de la Commission Coopération au Développement de Caritas Genève, s'est rendu en février dernier au Rwanda pour le démarrage de la nouvelle étape d'un projet qui connaît un vif succès depuis trois ans et qui essaime dans tout le Diocèse de Byumba. Il nous parle des résultats du projet et des perspectives d'avenir.

u pays dit des mille collines, le secteur agricole est la principale activité économique, notamment parce que les importations alimentaires coûtent cher. A l'instar du reste du pays, la majeure partie la population rurale du Diocèse de Byumba se trouve dans une situation d'extrême pauvreté, malgré le dynamisme de ses habitants. Afin de soutenir cette population, Caritas Genève a décidé en 2008 de soutenir un projet pilote de trois ans dans ce

Diocèse avec ses fonds de Caritas Genève. Ce projet à la fois novateur sur le plan agricole et respectueux de l'environnement a principalement été mis en oeuvre dans la paroisse de Nyinawimana. Les expériences antérieures de lutte contre l'érosion avec la méthode de creusement des fossés antiérosifs le long des courbes de niveau et de plantation de haies vives et/ou d'herbes fixatrices des sols, n'avaient pas été concluantes. Ce projet a permis la mise en

pratique de techniques plus adaptées d'aménagements des terres, par la construction de terrasses radicales sur les sommets et flancs des collines.

Des résultats prometteurs

La première phase du projet qui ciblait initialement 512 personnes (sur une population totale de 35'471 habitants) a largement dépassé les attentes : les superficies de terrasses initialement prévues de 47 hectares ont été aménagées sur près de 150

hectares l'impulsion directe du projet, en s'inspirant de ses réalisations. Cette première phase a aussi permis d'acheter 10 vaches et 50 chèvres, dont les petits ont été redistribués après reproduction à d'autres bénéficiaires, et la chaîne de solidarité continue. Une coopérative de producteurs qui regroupe une vingtaine d'associations a également été mise en place et enregistrée légalement pour aider à stocker et commercialiser les intrants et la production.

Au plan environnemental, le projet a permis de planter à ce jour arbres, arbustes et herbes (légumineuses et graminées), dans les champs et sur les courbes de niveau et les contours des terrasses radicales, en effectuant un choix d'essences adaptées et peu nui sibles aux cultures. Cette pratique de l'agroforesterie contribue à la protection des sols, à la fixation de l'azote, au renforcement des talus et procure du fourrage aux animaux.

Sur le plan socio-économique, l'accès aux produits alimentaires de base (pommes de terre, petits pois, haricots, blé), surtout pendant les périodes creuses, est un des effets les plus



La construction de terrasses radicales sur les flancs de colline permet de limiter l'érosion.



1227 Carouge

Fax: 022 823 21 46 Natel: 079 206 67 71

